



## Lettre de l'équipe municipale n° 34



### Exposition et visite à l'église

Dans le cadre des journées du patrimoine 2017, une exposition sur la construction de l'église et ses principaux caractères sera mise en place avec des documents d'archives et des photographies aura lieu dans l'église

**Samedi 16 et dimanche 17 septembre**

**EXPOSITION GRATUITE et VISITE LIBRE** durant la journée  
aux heures d'ouverture de l'édifice religieux.

Une **VISITE GRATUITE et GUIDÉE** de l'exposition et de l'église est organisée

**Samedi 16 septembre à 15h**



**Avec le concours de Madame Françoise BAYARD  
et de la mairie de Saint-Genis-l'Argentière**

# Séance du vendredi 8 septembre 2017 à 20h

Absents : Alain CHAPOT (procuration à Jacques VERNE) et Michaël SAHRIDJ.



## ECOLE : RENTREE SCOLAIRE ET CANTINE

52 élèves sont inscrits pour la rentrée scolaire 2017-2018.

Les élèves sont repartis en 3 classes : 14 enfants pour le cycle 1, 18 pour le cycle 2 et 20 pour le cycle 3.

Le personnel enseignant titulaire reste en place : Mesdames Gwladys COZLIN DELETRAZ, directrice (cycle 3), Isabelle SEON (cycle 2) et Magalie MORILLON (cycle 1) ; Mme Claudie GURCEL intervient en cycle 2 le jeudi et en cycle 3 le vendredi.

Un nouvel ordinateur, pris en charge sur notre droit de tirage communautaire, va être installé prochainement à l'école

Pour la surveillance à la cantine, Mme Sylvie PEIRONNET remplace Mme Agnès BOUILLET.

Mme Gisèle PREVOT assure toujours la préparation des repas pour le plus grand plaisir des enfants qui fréquentent la cantine.

Les produits frais sont désormais fournis par le primeur de Sainte-Foy (Mr Yves LE MEHAUTE).

La cantine va disposer d'une carte pour faciliter certains achats au magasin COLRUYT.

Mme Chantal DORIEUX a signé un contrat pour des heures de ménages sur différentes salles communales.

Le conseil accepte de prendre en charge, comme les années précédentes, les frais de fournitures scolaires pour les 61 élèves de Saint-Genis qui fréquentent les écoles maternelle et élémentaires de Sainte-Foy soit 2.562 € pour l'année scolaire écoulée.

**Il est toujours demandé aux familles de privilégier l'inscription à notre école publique ; il y va de la pérennité de notre village.**



## POINT SUR DIFFERENTS TRAVAUX

L'aménagement des jeux pour les enfants au skate parc a débuté : une imposante fourmi rouge a été installée et d'autres jeux vont être positionnés très prochainement.



## **CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX DE LA SALLE ENTREE VILLAGE**

Pour l'utilisation de la salle de l'entrée du village, indépendamment des réunions des associations, une convention, qui détermine une participation financière aux frais de chauffage, va être signée avec les occupants (comme les années précédentes) : atelier « voix et mouvement » de Cécile PIEPLU, atelier « relaxation » de Sylvie BOUTEILLE, atelier « cours de batucada » avec la SAMBA DEMONTS, atelier bien-être avec Cécile YVOREL.

Le local du matériel de la salle de sports a été rénové (peinture sur murs et sols) pendant l'été par plusieurs bénévoles et nous les remercions vivement de leur participation pour cet excellent travail.

Le planning d'utilisation de la salle va être établi avec notamment une nouvelle activité pour les enfants : la pratique du Taekwondo le lundi de 19h15 à 20h30.



## **DOSSIER D'ADRESSAGE : DELIBERATION COMPLEMENTAIRE**

Suite à la dernière délibération, les propriétaires concernés par des voies privées restant à dénommer nous ont communiqué leur choix qui a été validé par le conseil.

La société SIRAP va pouvoir continuer à travailler sur le projet. Une prochaine rencontre avec la société ROCHETAILLE EMAIL est prévue le 19 septembre pour commencer à définir les entrées de chaque habitation pour la numérotation métrique.

Prochainement, la mairie organisera une réunion publique pour présenter ce nouvel adressage qui s'appliquera à l'ensemble du territoire communal.



## **ASSAINISSEMENT : TRAVAUX 2017 ET PROJET 2018**

Les travaux de raccordement des eaux usées pour les trois habitations concernées du secteur des Rossandes, réalisés par l'entreprise LACASSAGNE, sont aujourd'hui terminés.

La commune a également pour projet d'assainir les cinq maisons qui composent le hameau du Thivel et qui pourraient être raccordées à la pompe de relevage du Bissardon.

La communauté de communes, via le service public de l'assainissement non collectif (SPANC), doit établir un chiffrage pour la possibilité d'installer une station groupée autonome.

De son côté, la commune fait estimer précisément le coût du raccordement à deux entreprises, sachant que la compétence Assainissement va échapper à notre collectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Une prochaine rencontre avec les propriétaires concernés (à qui on demandera une participation financière correspondant à 30 % du coût de l'opération si la solution du raccordement à l'assainissement collectif est privilégiée) sera organisée.



## SYDER : PROJET D'AMELIORATION SUR RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

La mairie a donné son accord pour le remplacement de 36 luminaires (dont 32 ballons fluorescents) avec mise en conformité des armoires de commande, du réseau aérien et la pose d'horloges astronomiques.

Secteurs concernés : les Rossandes, les Rivières, Lafay et le Bourg.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 68 100 € TTC ; compte tenu d'une prise en charge financière par le SYDER à hauteur de 60 %, la part communale fiscalisée sur 15 ans se monte à 27.240 €.

Il est prévu de réaliser les travaux sur l'exercice 2018.



## INFORMATIONS DIVERSES

### Subvention pour les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

Par solidarité et pour venir en aides aux habitants de ces îles françaises frappées durement par le cyclone « Irma », le conseil vote (13 voix Pour, un bulletin blanc) l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 € par habitant soit la somme de 1.065 € ; cette aide sera versée en concertation avec l'association des maires ruraux de France à la Fondation de France.

### Ambrosie

Cette plante très allergisante a été déclarée « nuisible » par l'Association Régionale de Santé (ARS) ; n'hésitez pas à signaler en mairie quand vous constatez des lieux pollués par ces herbes envahissantes afin que nos employés communaux puissent intervenir. Pour rappel : une plante témoin est maintenue au « jardin des herbes » dans le parc du centre du village.

Concernant les propriétés privés, nous comptons sur le civisme de chacun pour que les plants soient traités ou arrachés afin d'éviter la prolifération.

### Handi-Crampons :

Comme régulièrement sur notre commune, l'association Handi-Crampons organise samedi 7 octobre une randonnée nocturne en quad pour des personnes à mobilité réduite.

### Mutuelle SOLIMUT

La dernière permanence sur la commune est programmée le 12 octobre ; n'oubliez pas de vous faire inscrire en mairie.

SOLIMUT organise une action de prévention ouverte à tous sur le repérage du diabète et l'alimentation le jeudi 9 novembre à Sainte-Foy-l'Argentière (Salle Ouest) de 9 à 12h (Attention : nombres de places limitées !).

### Bilan énergétique communal

Le conseiller en énergie partagé du SYDER nous a adressé le bilan énergétique de la commune qui reprend les 4 dernières années.

La consommation électrique de nos bâtiments communaux reste stable.

La consommation en éclairage public est en baisse grâce au changement des anciens luminaires très énergivores et grâce aux coupures ou baisse d'intensité de nuit.

En revanche, notre consommation d'eau est en hausse ; nous demandons à tous les utilisateurs de nos salles des sports, des fêtes, de l'école ... de vérifier que les robinets soient bien fermés, de bien signaler les éventuels problèmes de chasse d'eau qui fuient etc. Si vous détectez un problème lors de l'utilisation de nos salles, merci de fermer le robinet général d'eau afin d'éviter une journée ou plus de fuite.



## COMMISSIONS

### Conseil jeunes

Ce petit groupe se retrouve régulièrement dans la bonne humeur et la volonté d'être « acteurs » dans la vie du village. Le lavage de voitures organisée le 26 août a été une réussite ; ils ont également participé activement à la vogue organisée par l'association « La Revole » et ont aussi « prêté » leurs voix à radio Modul le 26 juillet pour différents enregistrements.

### Voirie intercommunale

Une réunion aura lieu le 11 septembre pour valider les conditions de mise à disposition des personnels communaux lors de l'entretien des voiries intercommunales ; le travail d'harmonisation de la gestion de voirie des deux anciennes entités intercommunales sera poursuivi.

### Tourisme

La commune accueillera à la maison de l'amitié la réunion intercommunale du tourisme mercredi 4 octobre.

### Syndicat des Eaux

La prochaine réunion du 24 novembre débattrà, entre autres, d'un projet de service mutualisé qui pourrait être mis en place par le Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais concernant le contrôle, à présent obligatoire, du débit de pression de nos bornes à incendie qui doit être effectué tous les 9 ans.

### Communauté de communes

La prochaine réunion aura lieu le 26 septembre.

### C.C.A.S.

La vente de brioche prévue le 24 septembre a été annulée ; en effet, la commune a reçu plusieurs dons et le budget est équilibré pour 2017 ; nous remercions évidemment toutes les personnes qui ont pensé au C.C.A.S. à l'occasion de mariages, rassemblements familiaux ou autres.

### C.I.A.S.

Une réflexion sur le devenir du centre intercommunal d'action sociale aura lieu lors de la réunion du 13 novembre à 18h au château de Pluvy à Pomeys.

### Syndicat de Rivières

Lors d'une réunion prévue le 14 septembre, il doit être discuté de la possible création d'un poste de technicien « rejets industriels » sur le bassin versant Brévenne/ Turdine.



## QUESTIONS DES CONSEILLERS

Karelle RICHARD ZACHARIE signale une recrudescence de brûlages de déchets verts. Pour rappel : cette pratique est interdite ! Les contrevenants encourent une amende de 450 € qui peut être dressée par la gendarmerie !

Alors, pour garder des liens de bons voisinages et éviter le recours aux forces de l'ordre, nous rappelons que la déchetterie de Montrottier est à votre disposition pour recevoir gratuitement vos déchets verts ; un broyeur est également disponible en mairie afin d'en réduire le volume et de pouvoir s'en servir en compost ou en « paillage ».



## **PROCHAINE REUNION**

Elle aura lieu vendredi 13 octobre 2017 à 20h en mairie.

Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie



### Mairie

Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30  
Tél. 04.74.70.04.83. Courriel : [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

**site internet de la mairie : [www.saintgenislargentiere.fr](http://www.saintgenislargentiere.fr)**

### Médiathèque

Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,  
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15  
Tél. 04.74.26.22.56 Courriel : [mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### VISITE DE L'AQUEDUC

Une balade commentée sur le site des vestiges de l'aqueduc de la Brévenne est organisée **samedi 21 octobre**. Départ 9h place de la mairie.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie.

### CLASSES EN 2

Les classes en 2 fêtent leurs demi-décades le **samedi 14 octobre** ; si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à appeler rapidement Florence MARINIER au 06.71.78.68.35.

### M.S.A.P.

Dans le cadre des journées portes ouvertes nationales des Maisons de Services au Public, la M.S.A.P. de Saint-Laurent-de-Chamousset vous accueille **lundi 18 septembre** de 9 à 13h et de 14 à 17h et celle de Saint-Symphorien-sur-Coise mercredi 20 septembre (horaires identiques).

Pour rappel les M.S.A.P. peuvent vous apporter des conseils, de l'aide, des infos dans le cadre de l'emploi, de la santé, du social, de la retraite, des transports, de la famille, du logement...

### LA REVOLE

L'association « la Revole » se félicite de la réussite concernant la vogue 2017 et tient à remercier ses bénévoles et les habitants de Saint-Genis-l'Argentière.

Cette année, les jeunes de 18/25 ans, accompagnés de leurs parents, ont tenu la buvette et le bal du samedi soir et nous tenions à les remercier pour leurs implications et leur sérieux.

L'après midi « enfants », qui avait pour thème "le Fort Génois", a rencontré un véritable succès et les encouragements et compliments qui nous ont été faits nous ont vraiment touchés.

Le barbecue, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice ainsi que le repas du lundi soir se sont déroulés dans une ambiance festive, familiale et chaleureuse.

Prochain rendez-vous le samedi 2 décembre pour le Téléthon et la vente de sapins.